

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES  
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4  
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève  
Tél. 022 379 87 99  
E-mail : taxesfixes@unige.ch

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 février 2024

Présent.e.x.s : Gerd Rothenberg ; Enora Stein ; Leonhard Unterlerchner ; Nora Cupelin ;  
Beltan Michel  
Excusé.e.x.s : Antonio Latella ; Nicolas Rault  
PV : Enora Stein ; Paulin Robert

### **18h15 PhilEAs**

*37<sup>e</sup> édition du cycle de conférences de philosophie*  
Julie, Greta et Noëllie

L'association demande une subvention pour la tenue de son Cycle de conférence semestriel. Cette 37<sup>e</sup> édition du printemps 2024 accueillera les philosophes Alexander Bird, Julie Jebeile, Mathilde Cappelli et André Sant'Anna.

La demande comprend la participation aux frais de transport (CHF 179.95.-), aux frais d'hébergement (CHF 237.50.-) et de repas de remerciement (CHF 400.-).

Le département de philosophie ayant accepté de participer au financement des cycles de conférence à hauteur de CHF 250.-, le total de CHF 817.45.- prévu est réduit à hauteur de CHF 567.45.-.

**La demande de subvention s'élève à CHF 567.45.-.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée, arrondi au franc supérieur, soit CHF 568.-.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**18h30 CUAE**  
*Cotisation à l'UNES 2024*  
Jules et Justine

La CUAE demande l'octroi d'une subvention pour leur cotisation annuelle à l'Union des étudiant.e.x.s de Suisse (UNES), organisme qui réunit les faitières d'associations d'étudiant.e.x.s en Suisse. La CUAE considère qu'il est essentiel de porter la voix des étudiant.e.x.s de l'université de Genève au sein de la structure nationale.

La demande comprend la participation aux frais de cotisation (CHF 8'269.-), ainsi qu'aux frais de transport (CHF 2'544.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 10'813.-.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**18h45 EKPHRASIS (AEHA)**  
*Visites culturelles semestre de printemps 2024*  
Clémentine et Virna

L'association Ekphrasis demande une subvention pour l'organisation d'un voyage d'études à Rome qui se tiendra du 10 au 15 avril 2024. Le programme des visites a été construit en collaboration avec des professeur.e.x.s de la Faculté d'histoire de l'art de sorte à réunir les quatre champs d'études du cursus : l'art médiéval avec de nombreuses églises, l'architecture avec des bâtiments historiques, ainsi que l'art de la période moderne avec le Musei Vaticani ou la Galleria Borghese et enfin l'art contemporain avec le GNAM et le MAXXI. Les participant.e.x.s seront accompagné.e.x.s par le professeur de la Faculté d'histoire de l'art Henri De Riedmatten.

La demande comprend la participation aux frais de logement (CHF 5'400.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 3'600.-, soit CHF 200.- par étudiant.e.x pour 18 participant.e.x.s selon le forfait voyages d'études permis par le règlement de la CGTF.**

**Décision : La demande est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**19h00 AMEUG*****Conférence sur le jeûne***

Nurevsan

L'AMEUG souhaite organiser une conférence sur le jeûne et de ses bienfaits le 6 mars 2024 juste avant le début du mois de Ramadan. Le but de cet événement est de sensibiliser et d'instruire la communauté universitaire à cette pratique. La conférence, animée par trois intervenant.e.x.s spécialisé.e.x.s, Hanane Afellah, Imen Benhamadi et Moncef Zenati, vise à explorer le jeûne selon trois axes distincts : la psychologie, la nutrition et la spiritualité.

Deux des trois intervenant.e.x.s prévu.e.x.s ont malheureusement dû annuler leur venue.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritifs (CHF 200.-), aux frais de transport (CHF 226.-), aux frais d'hébergement (CHF 122.-), ainsi qu'aux frais de cadeau pour l'intervenant.e.x (CHF 30.-).

L'association demande à la CGTF une subvention pour les frais de transport pour Imen Benhamadi et son conjoint, l'intervenante ayant demandé à pouvoir voyager accompagnée pour des raisons sécuritaires.

**La demande de subvention s'élève à CHF 578.-.**

**Décision : La demande est accordée à hauteur demandée.**

**La Commission rend l'association attentive au fait que le financement du voyage pour le conjoint d'Imen Benhamadi est exceptionnel. En effet, la CGTF ne peut prendre en charge que les frais liés aux intervenant.e.x.s, sauf dans des cas où l'intervenant.e.x en question ne pourrait physiquement pas se déplacer sans accompagnement. Cependant, la Commission a souhaité faire une exception dans ce cas-ci car Imen Benhamadi est la dernière intervenant.e.x et que, sans sa présence, la conférence devrait être annulée. La Commission souligne par contre qu'elle n'entrera à priori plus en matière si la situation se représente.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**19h15 AESC*****Conférence avec Francis Brown***

Stefano et Luka

L'AESC souhaite organiser une conférence en compagnie du chercheur mathématicien Francis Brown le 12 mars 2024 dans la salle A150 de Sciences 2, à l'occasion d'un événement en collaboration avec SwissMAP, organisé par SwissMAP à Genève. La conférence portera sur les mathématiques et la physique, mais elle sera présentée de manière à être accessible à tou.te.x.s les étudiant.e.x.s.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritif (CHF 200.-), aux frais de

gardienage (CHF 165.72.-), ainsi qu'aux frais d'impression (CHF 56.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 422.-.**

**Décision : La demande est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**19h30 Le Nadir (AEEA)**  
*Conférence avec Salah Hamouri*  
Sika

Le Nadir souhaite organiser une conférence avec l'avocat franco-palestinien Salah Hamouri le 14 mars 2024 à Uni Mail afin qu'il vienne parler de son parcours, de la question de la détention administrative des palestinien.ne.s, des tribunaux militaires israéliens et des conditions d'emprisonnement en Israël. La médiation sera faite par Olivier Peter, célèbre avocat genevois.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritifs (CHF 200.-), aux frais de repas de remerciement (CHF 100.-), aux frais d'impression (CHF 45.-), aux frais de cadeau de remerciement (CHF 30.-) ainsi qu'aux frais de transport (CHF 184.48.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 560.-.**

**Décision : La demande est accordée à hauteur demandée.**

**Bien que l'association ait justifié son erreur, la CGTF rappelle que, selon le memento de l'UNIGE, il n'est pas possible de demander une subvention pour un voyage en avion si le trajet équivalent en train ne dépasse pas 4h.**

**La Commission rappelle également que, bien que l'association l'ait précisé à l'oral et que cela soit marqué dans une astérisque dans le dossier, il est nécessaire de préciser explicitement le nom des organisations qui co-organisent l'évènement.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**19h45 Validation des demandes d'apéritifs**

- **CUAE : Demande de subvention pour un apéritif inter-associatif au semestre de printemps**
  - Somme demandée : CHF 200.-
  - Décision : La demande est accordée à hauteur demandée.

**Les subventions sont conditionnées à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Si le projet s'y prête, un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

<b>20h00 Divers</b>
---------------------

Pas de divers.

La séance se termine à 19h54.

**PV fait à Genève le 26 février 2024 par Paulin Robert et Enora Stein.**